



**Thiers Dore**  
et **Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME DE RÉHABILITATION 2017 VERSEMENT DES AIDES  
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (AELB) AUX USAGERS**

*Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président*

**Vu** le Code Général de collectivités Territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des Communauté de Communes « Entre Allier et Bois Noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du Pays de Courpière » et « Thiers Communauté » au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et plus précisément le transfert à la nouvelle Communauté de Communes de la compétence facultative « suivante : Organisation et gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif ;

**Vu** la délibération N°19 du 25 novembre 2019 du Conseil Municipal de la Ville de Thiers approuvant le transfert du reliquat de subvention Agence de L'Eau Loire Bretagne du programme ANC 2017 ;

**Considérant** que la ville de Thiers devait reverser aux usagers la part des participations qui les concerne, attribuée par l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et que l'aide n'a été perçue qu'en 2019 ;

**Considérant** que la compétence « assainissement non collectif » ayant été transférée à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est la Communauté de Communes qui doit procéder au versement des aides aux usagers ;

**Considérant** la part des participations attribuée par l'Agence de L'Eau aux usagers du programme 2017 de la ville de Thiers présenté dans le tableau ci-dessous :

Code réf	Ref. Parc	Nom, prénom propriétaire	Adresse de l'install.	Date de réalisation	Coût réel des travaux € TTC	Coût des études € TTC	Aide agence réelle €
2017-01	AV 293	BOURDIER Jacques	69 Avenue de la Libération	29/09/2017	8 866.00 €	539.00 €	5 100.00 €
2017-02	AW 108	MALLARET Marie-Aimée	30 Rue de Bel Air	20/11/2017	9 317.00 €	539.00 €	5 100.00 €
2017-03	AW 110	CHANTELAUZE Guy	47 Rue de Bel Air	24/01/2018	8 348.89 €	539.00 €	5 100.00 €
2017-06	ZI 170	BENKOVIC-DANESE Ana	Chassignol	-	-	539.00 €	323.40 €
2017-07	ZI 235	DRIFFAUD Daniel	La Rigaudie	04/12/2017	7 433.14 €	539.00 €	4 783.28 €
2017-08	ZO 69	DONNEAUD Marie-Bernadette	Madière	08/03/2018	12 452.86 €	539.00 €	5 100.00 €
2017-09	ZV 288	CHARRIERE Raymonde	Sauvage Billetoux	29/03/2018	9 185.00 €	539.00 €	5 100.00 €
2018-21	ZR 361	CHATELET Bruno	87 Avenue de la Libération	20/09/2018	8 470.00 €	539.00 €	5 100.00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** dès 2020, le reversement des contributions attribuées par l'Agence de L'Eau Loire Bretagne aux usagers conformément au tableau ci-dessus ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 45

Représentés : 13

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD  
Maire de Châteldon

